DIGISCAN
PRÉREQUIS TECHNIQUES
RÉSEAU & ACCÈS INTERNET

SEE TICKETS au capital de 290 482,40 € - RCS 453 942 948 – APE 620 1Z – TVA FR72453942948
Siège social : 12, rue de Penthièvre75008 Paris - Bureaux Marseille : 10 Place de la Joliette, Atrium les Docks 10.5
13002 Marseille tél. : (+33) 1 44 88 60 08 – fax : (+33) 1 40 13 71 35 – email : info@digitick.com www.digitick.net -
www.digitick.com

Le présent document concerne les PDA Androïd et l'application Digiscan fournis par la société See Tickets, utilisés dans le cadre de contrôle d'accès. See Tickets ne peut être tenu responsable d'un mauvais fonctionnement si les accès réseaux nécessaires ne sont pas conformes aux prérequis contenus dans ce document.

ACCÈS WIFI

Le contrôle d'accès nécessite un accès via des points d'accès Wifi, connectés à internet. Dans le cas où plusieurs points de contrôles sont effectifs, il est recommandé de disposer de configurations identiques sur chaque point d'accès Wifi (même SSID, même clef de cryptage). Si des configurations sont différentes, il ne pourra y avoir d'itinérance entre les PDA et ceux-ci seront « liés » à leur zone de. Il sera nécessaire de basculer d'un réseau Wifi à un autre manuellement.

Le canal d'émission peut, quant à lui, être différent car il n'empêchera pas la synchronisation entre les PDA et le(s) point(s) d'accès wifi lors du passage d'un point à un autre. Le temps d'itinérance entre deux points d'accès peut prendre plus d'une minute. Il peut être raccourci en éteignant/rallumant le PDA ou en désactivant/réactivant le Wifi, et en l'approchant d'un autre accès Wifi. La connexion se fera automatiquement au point d'accès le plus proche et disposant du meilleur signal.

Le réseau wifi peut être à la charge du client ou être mis en place par See Tickets (vente ou location de points d'accès). Dans le cas où le client ou un de ses prestataires prend à sa charge la mise en place d'une connexion wifi, il sera demandé de remplir un questionnaire Wifi (en fin de ce document) afin que See Tickets puisse disposer des informations de connexion en cas de besoin.

Il est recommandé d'utiliser des points d'accès wifi en lieu et place du signal que peut prodiguer une « box » (Livebox, Freebox, SFR box, etc.) pour des raisons de paramétrage et de qualité de signal. De plus, l'utilisation de point d'accès permet de déporter le signal Wifi afin de bénéficier d'un signal optimum, voire de placer le point d'accès en extérieur (modèle fournis par See Tickets notamment).

ACCÈS INTERNET

Une connexion internet est nécessaire à l'utilisation des PDA dédiés au contrôle d'accès. Cette connexion peut être de type ADSL, câble, fibre, satellite ou 3/4G. La bande passante doit disposer à minima d'un débit de 1mb/s (2 à 3 PDA maximum), et doit être adaptée selon le nombre de PDA utilisés. À titre de support complémentaire ou de solution de secours, il est possible d'utiliser une connexion internet via le réseau 3/4G par le biais d'un routeur spécifique (à la charge du client ou en location par See Tickets, sous réserve que cette connexion soit suffisante et fonctionnelle).

SEE TICKETS au capital de 290 482,40 € - RCS 453 942 948 – APE 620 1Z – TVA FR72453942948
Siège social : 12, rue de Penthièvre75008 Paris - Bureaux Marseille : 10 Place de la Joliette, Atrium les Docks 10.5 13002 Marseille tél. : (+33) 1 44 88 60 08 – fax : (+33) 1 40 13 71 35 – email : info@digitick.com www.digitick.net - www.digitick.com

Note à propos des connexions 3/4G

Les connexions 3/4G sont des connexions partagées. Ceci indique que les matériels utilisés dans le cadre d'une exploitation (clefs 3/4G, smartphones, tablettes, etc.) mais aussi les périphériques utilisés des individus sur site et alentours se connectent à l'antenne la plus proche. Dans le cas d'une forte recrudescence de population sur un même site (festival, événement sportif, lieu proche d'une zone à forte densité de population...), le risque que les antennes 3/4G saturent devient de plus en plus important. Si une antenne sature, la connexion internet via la 3/4G ne sera plus fonctionnelle et ne permettra pas le bon fonctionnement du contrôle d'accès.

Rappel : une connexion Wifi n'indique pas qu'il s'agisse également d'un accès à internet et aux ressources Cloud de See Tickets. La connexion internet est à la charge du client.

See Tickets ne peut être tenu responsable de la qualité du réseau prodiguée, celui-ci dépendant intégralement des opérateurs télécom ou des prestataires réseau gérant la connexion internet.

POINTS SPÉCIFIQUES

L'utilisation d'IP fixes est possible quant à la connexion wifi des PDA. Il sera de ce fait demandé les informations nécessaires à une connexion wifi telles que :

- Adresses IP à utiliser ;
- Masque de sous-réseau ;
- Passerelle (gateway) ;
- DNS.

Lors d'utilisation d'adresses IP fixes, il est nécessaire de fournir autant d'adresses IP que de PDA.

L'utilisation d'un filtrage par adresse MAC est possible, toutefois il ne permet pas une grande souplesse lors d'un changement de matériel ou de site et demande une intervention de l'administrateur du réseau utilisé.

L'utilisation de SSID et clefs de cryptage similaires dans le cas de plusieurs points de contrôle est recommandé..

Les PDA RS30 fournis par See Tickets utilisent les normes 802.11 b/g/n et sont compatibles 3G uniquement.

Les serveurs antivirus contrôlant en amont les paquets TPC/IP ne sont pas compatibles avec les PDA.

L'utilisation d'un accès wifi public est déconseillé dans le cadre d'un contrôle d'accès (accès souvent limité et saturé).

Si un pare-feu et/ou un proxy sont utilisés sur le réseau, les requêtes HTTP et HTTPS doivent être autorisées vers et depuis *.digitick.com (IP : 84.14.101.184), c'est à dire en entrée et en sortie de données. L'adresse IP de See Tickets est fournie à titre indicatif.

Le client se doit de vérifier que la connexion aux serveurs de See Tickets est bien effective.

Il est à noter que les équipes techniques de See Tickets ne sont pas à même de connaître toutes les marques existantes sur le marché, ni en mesure de tester les paramétrages des réseaux utilisés, de par la disparité des matériels et réglages possibles.

SEE TICKETS au capital de 290 482,40 € - RCS 453 942 948 – APE 620 1Z – TVA FR72453942948
Siège social : 12, rue de Penthièvre75008 Paris - Bureaux Marseille : 10 Place de la Joliette, Atrium les Docks 10.5 13002 Marseille tél. : (+33) 1 44 88 60 08 – fax : (+33) 1 40 13 71 35 – email : info@digitick.com www.digitick.net - www.digitick.com

CONNEXION WIFI DES PDA

Tel que noté ci-dessus, See Tickets ne peut être au fait des réglages spécifiques d'un réseau et des matériels utilisés. Dans le cas où See Tickets fournit des points d'accès Wifi, les informations de connexion seront directement enregistrés dans le PDA, et le fonctionnement correct des PDA sera effectué avant envoi (hors problème de connexion internet qui reste à la charge du client).

Dans le cas où le réseau Wifi est prodigué par le client ou un de ses prestataires, See Tickets ne peut faire de tests en amont. Il est préférable que le client connecte directement les PDA au réseau existant afin d'éviter toute erreur lors de la transmission des informations liées au paramétrage wifi et réseau. See Tickets paramètrera les PDA avec les informations fournies mais ne sera pas à même de tester ladite configuration wifi.

Toute configuration préalable est possible sur demande spécifique du client.

Il reste impératif de réaliser un test de connexion et de chargement en amont de l'exploitation / utilisation des PDA, de préférence quelques heures avant l'ouverture du contrôle d'accès, afin de pouvoir résoudre tout problème en amont de façon sereine.

POINTS D'ACCÈS

Les points d'accès fournit par See Tickets sont de deux (2) types :

- Unidirectionnel ;
- Omnidirectionnel.

Les points d'accès unidirectionnels diffusent un signal vers une direction donnée, avec un angle de 60 degrés.
Les points d'accès omnidirectionnels fournissent une couverture à 360 degrés, mais couvrent une distance plus faible.
Il est vivement recommandé d'effectuer des tests en amont, lors de l'installation afin de pouvoir palier à tout changement de positionnement des points d'accès wifi dans le cas où les PDA capteraient un signal trop faible. Dans une moindre mesure, il est préférable de connecter les points d'accès à une distance de 10 à 15m maximum de l'emplacement du contrôle afin de bénéficier d'une couverture wifi optimale.

QUESTIONNAIRE WIFI

Ce questionnaire permet de vérifier les informations fournies, et de configurer les PDA avant envoi pour l'utilisateur final (sur demande uniquement).

Pour éviter toute confusion, merci de bien vouloir remplir les champs du tableau directement dans le fichier (PDF éditable) ou écrire lisiblement. Toutes les informations ne sont pas nécessaires selon la configuration du réseau utilisé. Merci également de respecter la casse (majuscules, minuscules), évitez les espaces (car non visibles).

Vous disposez de trois possibilités, selon votre réseau, merci de remplir distinctement les informations demandées à même le fichier « PDF », puis de sauvegarder le document avant envoi. Les cases grisées ne sont pas nécessaires.

BOX : il s'agit de votre boitier internet (SFR, Bouygues, Free, Orange...) dont les paramètres n'ont pas été modifiés.

SEE TICKETS au capital de 290 482,40 € - RCS 453 942 948 – APE 620 1Z – TVA FR72453942948
Siège social : 12, rue de Penthièvre75008 Paris - Bureaux Marseille : 10 Place de la Joliette, Atrium les Docks 10.5 13002 Marseille tél. : (+33) 1 44 88 60 08 – fax : (+33) 1 40 13 71 35 – email : info@digitick.com www.digitick.net - www.digitick.com

BOX MODIFIÉE : il s'agit de votre boitier internet mais dont les paramètres ont été modifiés (adressage IP, filtres, etc.).

AUTRE : il s'agit d'un réseau spécifique, avec du matériel professionnel ou mis en place par votre service informatique ou prestataire externe.

Attention : dans le cadre d'utilisation de points d'accès wifi fournis par See Tickets, seuls les informations réseaux sont nécessaires. Il n'est pas utile d'inscrire SSID, type de clef et nom de la clef, ces paramètres étant défini par See Tickets (hors demande spécifique). Seuls les prérequis techniques sont à respecter (voir plus haut).

Rappel

La longueur de la clef de sécurité dépend du type de cryptage wifi.

- Réseau ouvert : aucune caractéristique particulière ;
- WEP 64bits : 5 caractères ASCII (0-9, A-Z, a-z) ou 10 caractères hexadécimaux (0-9, A-F) ;
- WEP 128bits : 13 caractères ASCII (0-9, A-Z, a-z) ou 26 caractères hexadécimaux (0-9, A-F) ;
- WPA/WPA2 : 8 à 63 caractères ASCII (0-9, A-Z, a-z) ou 64 caractères hexadécimaux (0-9, A-F), avec ou sans caractères spéciaux ;
- L'utilisation d'un pare-feu et / ou proxy passif doit laisser passer les connexions http et HTTPS vers www.digitick.com (84.14.101.190) en entrée et sortie de données.

Le questionnaire est disponible page suivante.

	BOX	BOX MODIFIÉE	AUTRE
SSID *(nom du réseau wifi)*			
Type de clef utilisée *(WEP, WPA, WPA2)*			
Format de la clef de sécurité *(ASCII, hexadécimal)*			
Nom/code de la clef			
Clef ouverte ou partagée *(open system, shared key)*			
Utilisation du DHCP *(oui / non)*			
Adressage IP statique *plage d'IP à utiliser*			

SEE TICKETS au capital de 290 482,40 € - RCS 453 942 948 – APE 620 1Z – TVA FR72453942948
Siège social : 12, rue de Penthièvre75008 Paris - Bureaux Marseille : 10 Place de la Joliette, Atrium les Docks 10.5 13002 Marseille tél. : (+33) 1 44 88 60 08 – fax : (+33) 1 40 13 71 35 – email : info@digitick.com www.digitick.net - www.digitick.com

Adressage IP statique *masque de sousréseau*			
Adressage IP statique *passerelle*			
Adressage IP statique *DNS*			
Filtrage par adresse MAC *(oui / non)*			
Utilisation d'un parefeu *(oui / non)*			
Utilisation d'un proxy transparent *(oui / non)*			
Informations de connexion au Proxy			